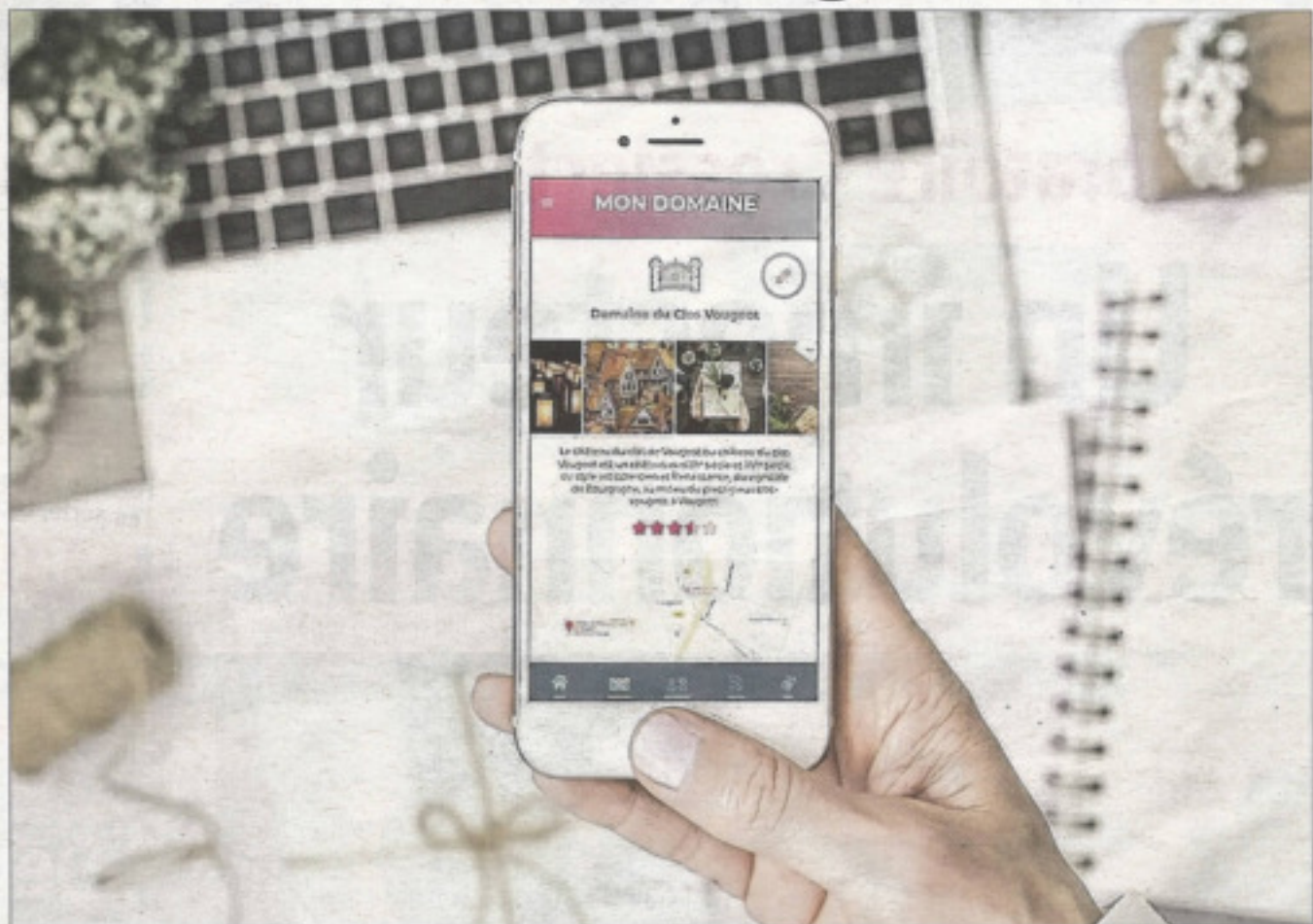


Vitavinum planche sur le premier « Tinder des vendanges »



La start-up dijonnaise propose de mettre au point une application qui permettrait de mettre en relation les vendangeurs en recherche de travail avec les domaines viticoles ayant du mal à recruter. Photo DR

Du 20 au 30 mars, Orange a organisé ses Start-up days. Le but ? Mettre en lumière les entreprises les plus prometteuses de notre territoire. Parmi elles, la Dijonnaise Vitavinum, qui planche sur une plateforme qui pourrait faciliter la connexion entre vendangeurs et domaines viticoles.

« J'ai moi-même expérimenté la fastidieuse tâche qui consiste à trouver des vendangeurs pour une saison. Puis, quand on les trouve, il faut faire des tas de

démarches pour les embaucher. » De l'expérience naissent souvent les meilleures idées : voilà comment Audrey Chaillet, cofondatrice et directrice générale de la start-up dijonnaise Vitavinum, a imaginé Jobvinum. Cette plateforme mettrait en relation « des domaines qui cherchent » de la main-d'œuvre et des « vendangeurs qui ne trouvent pas de mission ».

« Cela fonctionnerait comme un Airbnb ou un Tinder des vendanges. Si vous êtes un domaine, vous créez un compte avec votre localisation géogra-

phique et vos besoins. Si vous êtes vendangeur, vous réalisez le vôtre avec vos dates de disponibilité et votre localisation. À la plateforme, ensuite, de faire en sorte que ça "matche" entre deux profils », détaille Audrey Chaillet. Jobvinum permettrait donc de faire se rencontrer offre et demande, mais pas seule-

Un budget de 50 000 € à 100 000 €

Ce serait aussi un facilitateur administratif. « Les candidats auront renseigné, toujours dans leur profil, les documents nécessaires pour signer un contrat de travail : ils auront pris en photo leur carte d'identité, leur attestation de Sécurité sociale. Pour les travailleurs étrangers, le titre de séjour sera aussi numérisé : en cas d'embauche par un domaine, l'ensemble de ces documents seront automatiquement transmis à la Mutuelle sociale agricole (MSA) », prévoit la directrice, assurant que, jusqu'à présent, cette « pape-rasse » peut prendre jusqu'à « une heure par vendangeur engagé ».

REPÈRE

■ Vitavinum, c'est quoi ? Pour mémoire, Vitavinum est une start-up dijonnaise dédiée aux solutions digitales à destination du monde viticole. Incubée par Premice dès 2015, la société vient de terminer son premier exercice en 2018, en dégageant 70 000 € de chiffre d'affaires. La jeune entreprise compte aujourd'hui huit salariés et quatre associés.

Ils inventent la carte des vins 2.0

Vitavinum a présenté une seconde plateforme lors des Start-up days d'Orange : Provinum. « Celle-ci, toutefois, est opérationnelle et est même en cours de commercialisation », précise la directrice générale, Audrey Chaillet. Provinum est une sorte de carte des vins 2.0, dédiée aux professionnels, restaurants, cavistes ou exploitants, qui permet d'obtenir des fiches descriptives de bouteilles sur une tablette ou un téléphone. « Ces fiches s'appuient sur notre base de données : on peut renseigner les spécificités des domaines, leur taille, ajouter une cartographie interactive... Cela a nécessité huit mois de codéveloppement avec nos partenaires. L'app a été testée pendant un mois aux Caves Carrière (à Dijon, ndr) », précise-t-on chez Vitavinum, glissant que Provinum fonctionne via un système d'abonnement, dès 160 € par mois.

Pour l'instant, la jeune société est propriétaire du concept et a réalisé une maquette, qu'elle a présentée lors des Start-up days organisés en France par l'opérateur Orange, du 20 au 30 mars.

« L'intérêt est fort et il y a une vraie demande de la profession là-dessus. Nous cherchons désormais des partenaires financiers pour mettre en développement cette application », confie Audrey Chaillet. Il lui faudrait entre « 50 000 € et 100 000 € » pour faire aboutir ce projet, qui pourrait être « cloné » dans d'autres secteurs en tension.

Marie MORLOT